

L'identité, une question de définition

Carole Ferret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asiacentrale/1516>
ISSN : 2075-5325

Éditeur

Éditions De Boccard

Édition imprimée

Date de publication : 12 décembre 2011
Pagination : 459-461
ISBN : 978-2-84743-041-7
ISSN : 1270-9247

Référence électronique

Carole Ferret, « L'identité, une question de définition », *Cahiers d'Asie centrale* [En ligne], 19-20 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asiacentrale/1516>

En guise de conclusion

L'identité, une question de définition

Carole FERRET

Il est des mots qui connaissent des glissements sémantiques considérables en l'espace de quelques années, à la suite d'une vogue aussi subite que pernicieuse (ou prétentieuse, *cf.* Lévi-Strauss 1977, p. 9). Ainsi, le *quartier*, qui désigne une petite partie d'un centre ville connaissant une certaine homogénéité (historique, sociale, professionnelle, architecturale) s'est-il récemment déplacé vers les banlieues et devient aujourd'hui, souvent au pluriel, synonyme de zone urbaine aux conditions socio-économiques difficiles.

Tandis qu'elle se galvaudait, la notion d'identité s'est en même temps communautarisée, en glissant nettement d'une dimension individuelle à une dimension collective. Si je parle de "mon identité", ce n'est pas seulement de moi, Carole Ferret, en tant qu'individu unique dont il est question, mais aussi en tant que membre de collectifs plus vastes : celui des Français, des ethnologues, des parisiens, des femmes, etc. En un mot, non tant "moi", que "nous... et les autres" (*cf.* Todorov 1989), puisque chacun se définit aussi principalement par rapport à ceux qui ne font pas partie de son groupe.

Or ma carte d'*identité*, comme mon numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, réfère à moi et à moi seule (avec ma photographie d'*identité*, ma signature, mes empreintes digitales...), en deçà de ces diverses appartenances que je partage avec autrui tout en n'étant pas *identique* à lui.

Ce glissement de l'individuel au collectif n'apparaît encore que secondaire dans les dictionnaires, qui soulignent l'individualité de l'identité et n'évoquent l'identité collective que qualifiée à l'aide d'un adjectif (« identité culturelle »), pourtant généralement absent dans l'usage désormais courant. Dans son édition 2010, *le Petit Robert* distingue quatre significations du mot *identité* :

1. Caractère de deux objets de pensée identiques.
2. Caractère de ce qui est un.
3. *Psychol.* Identité personnelle, caractère de ce qui demeure identique à soi-même.
Identité culturelle : ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, etc.) qui lui confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe.

4. *Log.* Relation entre deux termes identiques, formule énonçant cette relation.

Et il pointe d'emblée l'ambiguïté fondamentale de ce terme, qui recouvre à la fois un ensemble de caractéristiques et un sentiment d'appartenance, donc deux dimensions, l'une objective et l'autre subjective, que le russe discrimine en distinguant *identičnost'* "identité" et *samo-soznanie* "conscience de soi".

Plusieurs paradoxes traversent la notion d'identité : comment concilier le fait d'être un et plusieurs à la fois ? Comment rester le même tout en changeant – jusqu'à perdre la totalité de ses constituants, tel le bateau de Thésée (Ferret 1996) ?

Indépendante de l'identité numérique ($A=A$) et distincte de l'identité spécifique (A est un canard) (cf. Aristote, *Topiques*, I-7), l'identité collective a ceci de particulier qu'elle est d'abord vécue et produite : « [L'homme] est un représentant, ou un exemplaire, de l'espèce humaine ; en revanche, il participe d'une nation ou d'une communauté de culture » (Lenclud 2008, p. 451).

Les textes réunis dans ce volume montrent à quel point, en Asie centrale, les identités sont multiples et multidimensionnelles. Nous nous trouvons ici non loin de l'Iran, qui a inspiré à F. Barth l'idée, maintenant largement acceptée, que les identités ethniques sont des constructions instables, résultant d'interactions entre les groupes¹.

Sans renvoyer dos à dos essentialistes et constructivistes – ni opposer grossièrement deux camps, l'un occidental et l'autre postsoviétique, au sein des études centrasiatiques en général ou parmi les auteurs de ce volume en particulier –, il convient de constater que l'une et l'autre position sont difficilement tenables, envisagées dans leur radicalité. La première a déjà reçu une telle volée de bois vert qu'il est inutile d'insister. Mais la justice oblige à remarquer que, de l'autre côté, bien des auteurs qui condamnent les doctrines substantialistes de l'ethnos continuent néanmoins d'utiliser les mêmes catégories ethniques. Toutes imposées qu'elles aient pu être, ces identités n'en ont pas moins acquis une indéniable réalité.

Par ailleurs, la notion de frontière artificielle n'a guère de sens en géographie, ni dans sa généralité (pas plus que celle de frontière "naturelle") ni dans son application un peu hâtive au cas du découpage de l'Asie centrale en républiques (Gonon et Lasserre 2003).

Si elles n'ont pas été créées de toutes pièces, les identités collectives centrasiatiques ont cependant été manipulées, de façon plus ou moins volontaire et par différentes voies : phénomènes d'attribution identitaire (*ascription*) ; substitution de structures imbriquées – où les différences,

¹ « Les groupes ethniques sont des catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes et ont donc la caractéristique d'organiser les interactions entre les individus » (Barth 1995 [1969], p. 205). Sur *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, voir Digard 1988.

fondées sur les appartenances territoriales, généalogiques, religieuses, professionnelles, etc., ne se recoupent que partiellement et imparfaitement – par des structures emboîtées du type matriochka (telles que “clan”, “tribu”, “nation”), plus plaisantes à l’esprit. Dans cette perspective, il ne s’agissait pas uniquement soit de diviser pour mieux régner, soit d’unifier pour mieux pacifier, mais plutôt les deux à la fois, et aussi de modéliser pour mieux appréhender, quitte à simplifier, par un jeu sur les discontinuités consistant à tantôt accentuer les unes, tantôt gommer les autres.

L’ensemble de ce volume montre que ces déplacements des délimitations identitaires reflètent des changements dans la manière de définir l’identité. Quelle définition de l’identité emploie-t-on ? Comment les identités se définissent-elles les unes par rapport aux autres ? L’identité demeure une question de définition.

Bibliographie

ARISTOTE

1967 *Topiques 1 livres I-IV*, Paris, Les Belles Lettres [traduit par Jacques Brunschwig].

BARTH Fredrick

1995 [1969] « Les groupes ethniques et leurs frontières », in P. POUTIGNAT & J. STREIFF-FENART, *Théories de l’ethnicité*, Paris, PUF. C’est la traduction de : l’introduction de: Fredrick BARTH (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little Brown and Co, 1969.

DIGARD Jean-Pierre (éd.)

1988 *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, CNRS.

FERRET Stéphane

1996 *Le bateau de Thésée. Le problème de l’identité à travers le temps*, Paris, Minit.

GONON Emmanuel & Frédéric LASSERRE

2003 « Une critique de la notion de frontière artificielle à travers le cas de l’Asie centrale », *Cahiers de géographie du Québec* vol. 47 n° 132, pp. 433-461.

LENCLUD Gérard

2008 « Identité et identités », *L’Homme* n° 187-188, pp. 447-462.

LÉVI-STRAUSS Claude (dir.)

1977 *L’identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*, Paris, PUF.

TODOROV Tzvetan

1989 *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Le Seuil.